

Technicien de maintenance d'équipements de confort climatique

RNCP38081 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	227
Formacode(s)	22671, 22635, 22685
Code(s) ROME	I1308, I1306
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	21/10/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

47 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 38 à former et organiser l'évaluation et 9 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800228	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800244	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800251	Former
AGEA BELLEVUE	77971136500014	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 47 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38081-technicien-de-maintenance-d-equipements-de-confort-climatique/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien de maintenance d'équipements de confort climatique effectue les mises en service ainsi que la maintenance préventive et curative des installations de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire de petite puissance. Il assure les contrôles nécessaires sur le plan de la sécurité, de la qualité des rejets de combustion dans l'environnement et du maintien des performances des matériels.

ACTIVITÉS VISÉES

Il intervient sur des générateurs utilisant des énergies conventionnelles ou des énergies renouvelables, sur des équipements de récupération d'énergie et de renouvellement d'air, ou des systèmes hybrides les combinant.

Il est amené à apporter des conseils aux clients chez qui il intervient sur la bonne utilisation des matériels et à leur proposer des solutions techniques d'améliorations des performances énergétiques de leurs installations. Il est capable de réaliser des travaux de remplacement de matériels dans le cadre d'opérations de maintenance curative, ou de mise en conformité de certaines parties d'équipements. Il intervient dans le respect des contrats, des réglementations et avec une démarche éco-responsable.

Il tri les déchets issus des travaux, afin de les rendre valorisables.

Lors de ses interventions, le technicien de maintenance d'équipements de confort climatique travaille souvent seul, ce qui nécessite le respect des normes de sécurité et l'application de la réglementation en vigueur. Il peut également intervenir en équipe, notamment lors d'interventions délicates et réglementées ou sur des chantiers nécessitant la présence de plusieurs intervenants : dans ce cas, il peut assurer le rôle de chef d'équipe. Il est amené à effectuer des interventions dans un contexte à risques pour lesquelles il utilise des protections individuelles adaptées : utilisation de gaz et d'autres combustibles, présence potentielle de produits de combustion, manipulation d'équipements électriques sous tension.

Il se déplace fréquemment en voiture, et manipule des charges en espaces encombrés. Il devra, pour certaines de ces opérations, être habilité électricité, et manipulation des fluides frigorigènes. L'exercice du métier comporte de fréquents travaux sur sites client dont quelquefois en milieu fermé, exigü, difficilement accessible et en hauteur : dans ce cas, il devra respecter la réglementation afférente au travail en hauteur. Il aura des déplacements fréquents et des horaires irréguliers liés aux modes et à la nature des interventions (urgences, astreintes...). Il doit pouvoir fournir au client, comme à son supérieur hiérarchique, toutes explications, informations, précisions sur ses interventions. Il est autonome lors de ses actions, et doté d'un véhicule équipé d'un outillage personnel.

Il est confronté à des équipements caractérisés par de fortes évolutions technologiques et une large diversité : il est donc souvent en situation d'imprévu et doit être capable de s'adapter et de se former de manière continue. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité, de prévention de la santé, de l'environnement, du PPSPS (plan particulier de sécurité et de protection de la santé) s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Le technicien de maintenance d'équipement de confort climatique est un acteur central dans la transition écologique, car il participe à la réduction de la consommation d'énergie, à la promotion des énergies renouvelables, à l'amélioration de l'efficacité des équipements et à la sensibilisation des utilisateurs aux pratiques éco-responsables.

A compter du 1er avril 2025 les référentiels d'activité et de compétences du titre professionnel voient les connaissances relatives à la rénovation énergétique précisées ou reformulées. Ces reformulations ne donnent pas lieu à la création de nouvelles activités ou compétences.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique.

- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des circuits, et équipements d'alimentation et de stockage de fioul domestique résidentiel.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.
- Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

2. Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz.

- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des circuits, et équipements d'alimentation et de stockage de gaz résidentiel.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des générateurs de petite puissance fonctionnant au gaz.

- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.
 - Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
3. Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs thermodynamiques.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
 - Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des générateurs résidentiels de chauffage et d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique.
 - Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.
 - Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
4. Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au bois ou solaires.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
 - Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des générateurs de chauffage et d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie bois.
 - Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des générateurs de chauffage et d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire.
 - Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.
 - Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Blocs de compétences

RNCP38081BC01 — Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des circuits, et équipements d'alimentation et de stockage de fioul domestique résidentiel.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.
- Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 02 h 00 min

La mise en situation professionnelle comprend 2 phases :

Phase 1 « Maintenance curative sur générateur de chauffe au fioul » durée 01 h 00 min en présence du jury

- Partie 1 / durée 00 h 50 min :

À partir d'un dossier technique et de consignes le candidat réalise une prestation de maintenance curative sur un générateur fioul de type « standard ».

- Partie 2 / durée 00 h 10 min :

Pour préparer sa restitution au jury lors de l'entretien technique, le candidat renseigne sa fiche d'intervention.

Phase 2 « Maintenance préventive sur générateur de chauffe au fioul » durée 01 h 00 min en présence du jury

- Partie 1 / durée 00 h 50 min :

À partir d'un dossier technique et de consignes le candidat réalise une prestation de maintenance préventive sur générateur fioul de type « standard ».

- Partie 2 / durée 00 h 10 min :

Pour préparer sa restitution au jury lors de l'entretien technique, le candidat renseigne sa fiche d'intervention et son attestation d'entretien.

- Entretien technique : 00 h 15 min

Le candidat a un entretien technique avec le jury sur la base de ses productions réalisées lors des deux phases de la mise en situation professionnelle.

- Questionnaire professionnel : 00 h 15 min

Un questionnaire professionnel sous la forme de QCM.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 30 min

RNCP38081BC02 — Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des circuits, et équipements d'alimentation et de stockage de gaz résidentiel.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des générateurs de petite puissance fonctionnant au gaz.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.
- Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 02 h 00 min

La mise en situation professionnelle comprend 2 phases

:

Phase 1 « Maintenance curative sur générateur de chauffe au gaz » durée 01 h 00 min en présence du jury.

- Partie 1 / durée 00 h 50 min :

À partir d'un dossier technique et de consignes le candidat réalise une prestation de maintenance curative sur un générateur gaz de type « THPE / Très Haute Performance Energétique ».

- Partie 2 / durée 00 h 10 min :

Pour préparer sa restitution au jury lors de l'entretien technique, le candidat renseigne sa fiche d'intervention.

Phase 2 « Maintenance préventive sur générateur de chauffe au gaz » durée 01 h 00 min en présence du jury.

- Partie 1 / durée 00 h 50 min :

À partir d'un dossier technique et de consignes le candidat réalise une prestation de maintenance préventive sur générateur gaz de type « THPE / Très Haute Performance Energétique ».

- Partie 2 / durée 00 h 10 min :

Pour préparer sa restitution au jury lors de l'entretien technique, le candidat renseigne sa fiche d'intervention et son attestation d'entretien.

- Entretien technique : 00 h 15 min

Le candidat a un entretien technique avec le jury sur la base de ses productions réalisées lors des phases 1 et 2 de la mise en situation professionnelle

- Questionnaire professionnel : 00 h 15 min

Un questionnaire professionnel sous la forme de QCM.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 30 min

RNCP38081BC03 — Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs thermodynamiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des circuits hydrauliques, équipements et

régulations des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des générateurs résidentiels de chauffage et d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.
- Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 01 h 30 min

« Intervention sur un générateur thermodynamique » durée 01 h 30 min.

- Partie 1 / durée 00 h 45 min en présence du jury :

À partir d'un dossier technique et de consignes le candidat réalise une action de mise en service sur un générateur de

type pompe à chaleur air/air individuelle split-système.

- Partie 2 / durée 00 h 45 min sous surveillance :

À partir d'une étude de cas "générateur thermodynamique" traitant de la maintenance préventive et curative d'un système thermodynamique autre qu'une pompe à chaleur air/air, le candidat réalise une production écrite.

Sa production sert de support à l'entretien technique avec le jury.

- Entretien technique : 00 h 15 min

À l'issue de la partie 2 de la mise en situation professionnelle, le candidat a un entretien technique sur la base de ses productions rédigées lors de l'étude de cas "générateur thermodynamique".

- Questionnaire professionnel : 00 h 20 min

Le questionnaire est sous la forme d'un QCM.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 05 min

RNCP38081BC04 — Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au bois ou solaires

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des générateurs de chauffage et d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie bois.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des générateurs de chauffage et d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire.
- Assurer la mise en service, la maintenance préventive et curative des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.
- Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 01 h 30 min

La mise en situation professionnelle comprend 2 phases.

Phase 1 « Maintenance d'un générateur au bois » durée 00h 45 min sous surveillance.

À partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise une production écrite portant sur un cas pratique d'un système fonctionnant à l'énergie bois.

Sa production sert de support à l'entretien technique avec le jury.

Phase 2 « Maintenance d'un générateur solaire » durée 00 h 45 min sous surveillance.

À partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise une production écrite portant sur un cas pratique d'un système fonctionnant à l'énergie solaire.

Sa production sert de support à l'entretien technique avec le jury.

Entretien technique : 00 h 30 min

L'entretien comprend 2 phases.

Phase 1 / durée 00 h 15 min « Maintenance d'un générateur au bois » sous surveillance

À l'issue de la phase 1 de la mise en situation professionnelle, le candidat a un entretien technique avec le jury sur la base de ses productions réalisées en phase 1 de la mise en situation professionnelle.

Phase 2 / durée 00 h 15 min. « Maintenance d'un générateur solaire » sous surveillance.

À l'issue de la phase 2 de la mise en situation professionnelle, le candidat a un entretien technique avec le jury sur la base de ses productions réalisées en phase 2 de la mise en situation professionnelle.

- Questionnaire professionnel : 00h20 min

Le questionnaire est sous la forme d'un QCM

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 20 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les entreprises d'installation d'équipements thermiques et thermodynamiques ayant un département maintenance.
- Les entreprises de maintenance, assurant la gestion technique d'équipements, par contrats, pour le compte de leurs clients.
- Les entreprises de type artisanal, dans le cas où le technicien possède déjà une expérience de l'installation.
- Les constructeurs d'équipements thermiques lorsqu'ils possèdent un service montage ou un SAV.
- Les utilisateurs (collectivités : mairie, écoles, etc.), lorsqu'ils assurent eux-mêmes la maintenance de leurs équipements.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent technique d'entretien et d'exploitation de chauffage.
- Technicien de maintenance en climatisation.
- Technicien de maintenance en génie climatique.
- Technicien de maintenance en pompe à chaleur.
- Technicien de maintenance en chauffage.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Conditions de capacité professionnelle prévue à l'article R. 543-106 code de l'environnement : être titulaire de l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes, catégorie I ;
- Conformément aux articles R. 4544-9

et 4544-10 du code du travail, l'ensemble des opérations décrites dans cet emploi sont réalisées par un professionnel désigné et habilité par son employeur. Le professionnel réalise les opérations selon les modalités telles que définies par l'article R. 4544-3 du code du travail

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 992 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 838
Jugés difficiles à recruter	70 %
Emplois saisonniers	6 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 294 €
Selon la branche	6 000 € – 6 294 €
Prise en charge	Branches concernées
6 294 €	Valeur par défaut · 212 branches
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/10/2028
Date de dernière délivrance possible	21/10/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	189	0	80 %	87 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31589

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP31589

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38081/>

Où se former

Formations référencées	13
Organismes	12
Régions couvertes	5
Prix indicatif	4 323 € – 16 800 €
Durée	220 – 1607 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	19
Organismes gestionnaires (CFA)	16
Organismes formateurs	17
Régions couvertes	8
Départements couverts	17
Organismes certifiés Qualiopi	17
Sessions	de 09/2025 à 10/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	18
Parcours menés à terme	13
Taux d'achèvement	72 %
Période	04/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	23
Montant total engagé	131 118 €
Coût moyen par dossier	5 701 €
Durée moyenne	432 h
Période	03/2024 – 08/2026
France compétences	51 %
Entreprise	28 %
France Travail	16 %
Régions	3 %
Reste à charge titulaire	2 %

